

DEMANDE DE RESERVATION
SALLE MUNICIPALE
pour les habitants de Bormes et du Lavandou



Informations diverses :

- La municipalité loue les salles uniquement aux résidents de Bormes et du Lavandou
- Les locations ne se font pas en semaine (du lundi au vendredi inclus), salles occupées par les associations
- **Une location se fait du samedi à 8h00 au dimanche à 20h00 (Préparation, rangement et ménage inclus)**
(possibilité pour les mariages d'avoir la salle la veille après-midi si celle-ci est libre sur demande et après accord de la collectivité)
- **La salle d'accueil de Bormisport ne peut se louer qu'à la journée jusqu'à 22h00 maximum et uniquement en période scolaire**
- Une réservation ne peut être confirmée que 3 mois avant car la mairie reste prioritaire sur les utilisations
une option peut être mise auparavant mais il faudra la confirmer dans les 3 mois
- **Après 22h les nuisances sonores doivent être réduites et tout doit être stoppé pour 3h du matin**
- L'installation, le rangement et le nettoyage (Matériel non fourni) sont à la charge de l'utilisateur
- Liste des pièces, **si acceptation**, à fournir uniquement le jour du retrait des clés
- a) **CAUTION : 1 chèque de 500€ à l'ordre de "Régie Animations et Festivités de Bormes-les-Mimosas"**
- b) **LOCATION : Le paiement devra être effectué, avant la remise des clés et l'utilisation, par :**
Virement bancaire (RIB joint dans le courrier réponse) ou Carte Bancaire, ou par chèque au même ordre que la caution
- c) **Photocopie d'une pièce d'identité recto - verso au nom du demandeur**
- d) **Justificatif de domicile de moins de 3 mois**
- e) **Attestation de Responsabilité Civile** (à demander à votre assurance habitation) **où figure la salle louée et les dates de location**
- f) **Règlement intérieur daté et signé et Contrat de location daté et signé (vous seront envoyés avec le courrier de réponse)**
La Location vous sera refusée s'il manque une des pièces à fournir
- **En cas d'annulation prévenir impérativement le Service Asso Even Sports par téléphone au 04.94.05.34.54 ou par mail de préférence à asso.even@ville-bormes.fr**
- Chaque salle est équipée de tables, de chaises, d'un frigo, d'un lavabo et de toilettes

à donner et/ou à remplir au service le jour du retrait des clés (jour ou veille de l'utilisation) et retour le jour ouvrable suivant

NOM & Prénom : _____
Adresse : _____

Code Postal: _____ **Ville :** _____
Téléphone : Fixe : _____ Mobile : _____ Travail : _____
e-mail : _____
Nom responsable présent pendant toute la durée : _____

Informations obligatoires et justes à fournir afin de prétendre à l'obtention d'une salle municipale

Salle souhaitée (voir tableau ci-dessous) : _____
Date(s) et horaires souhaités : du _____ **au** _____
Voir dans informations diverses (en haut de la page)
Motif Réservation : _____
Nombre de personnes approximatives participantes : _____
Salle FERRERO : Debout 260 pers. / Assises 228 pers. / A Table 222 pers.
 Salle CHARTIER : Debout 100 pers. / Assises 80 pers. / A Table 66 pers.

Tarifs des locations 2024		
Salles	Location	Caution
Salle CHARTIER - Maison Des Associations	250 €	500 €
Salle FERRERO	500 €	

Fait le : _____

Signature du demandeur

DECISION DE L'ELU REFERENT			
Cadre réservé à l'administration			
Salle disponible :	Oui	Non	
Visé le :			
Etat :	Accepté	Option	Refusé
Décision de l' élu référent :			
			Michel GONZALEZ